

DÉCRYPTAGE DU PLAN MARSHALL EUROPÉEN : UNE RÉVOLUTION BUDGÉTAIRE

DEUX INSTRUMENTS BUDGÉTAIRES

- Cadre financier pluriannuel (1 100 €)
- Instrument Next Generation Europe (750 milliards €)

SOUTENIR LES ÉTATS MEMBRES LES PLUS FRAGILISÉS

- **Objectif** : accélérer la transition énergétique
- **Destinataires** : administrations, entreprises, citoyens, systèmes de santé
- Fonds gérés par les États membres

FACILITÉ POUR LA REPRISE ET LA RÉSILIENCE

560 milliards € : 310 milliards de subventions + 250 milliards de prêts
Fonds conditionnés aux objectifs européens (Green Deal et Semestre européen)

REACT-EU

55 milliards €
Subventions aux PME et travailleurs dans les États les plus touchés

FONDS DE TRANSITION JUSTE

40 milliards €

ATTIRER LES CAPITAUX PRIVÉS DANS LES SECTEURS CLEFS

- **Objectif** : protéger la souveraineté numérique et rapatrier les chaînes d'approvisionnement critiques
- **Destinataires** : entreprises
- Fonds injectés directement par l'UE

INSTRUMENT DE SOUTIEN À LA SOLVABILITÉ

31 milliards €

Aides sous forme de fonds pour les entreprises viables

FACILITÉ D'INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE

15 milliards €

Investissements dans les chaînes de valeur clés et les technologies
Capitaux redistribués par le programme phare InvestEU, dont le budget a doublé

CONSTRUIRE UNE EUROPE DE LA SANTÉ

- **Objectif** : investir dans la prévention et la préparation aux crises sanitaires
- **Destinataires** : agences européennes et systèmes de santé
- Fonds gérés par les États membres

PROGRAMME EU4HEALTH

9,4 milliards €

Investissements dans l'acquisition de médicaments et d'équipements vitaux

RENFORCEMENT DE RECEU

Constituer une capacité européenne permanente pour gérer les urgences :
renforcer l'Agence européenne du médicament pour lutter contre les pénuries, investir dans les capacités de transport et les équipes d'aides d'urgence

COMMENT REMBOURSER CETTE DETTE ? DEUX MÉCANISMES :

- Emission d'obligations de la Commission sur les marchés
- Augmentation des ressources propres de l'UE : hausse des contributions nationales à 2% du PIB européen + nouveaux mécanismes (mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, taxe numérique, système d'échange de quotas d'émission de carbone)

JUILLET 2020

Conseil Européen : Accord politique sur le CFP 2021-2027 et sur l'augmentation des ressources propres

ÉTÉ 2020

Consultation du Parlement

OCTOBRE 2020

Deuxième Conseil Européen

DÉCEMBRE 2020

Parlement : Adoption du CFP 2021-2027
États Membres : Ratification de la décision relative aux ressources propres

Eveillez-vous à l'Europe et Agissez !